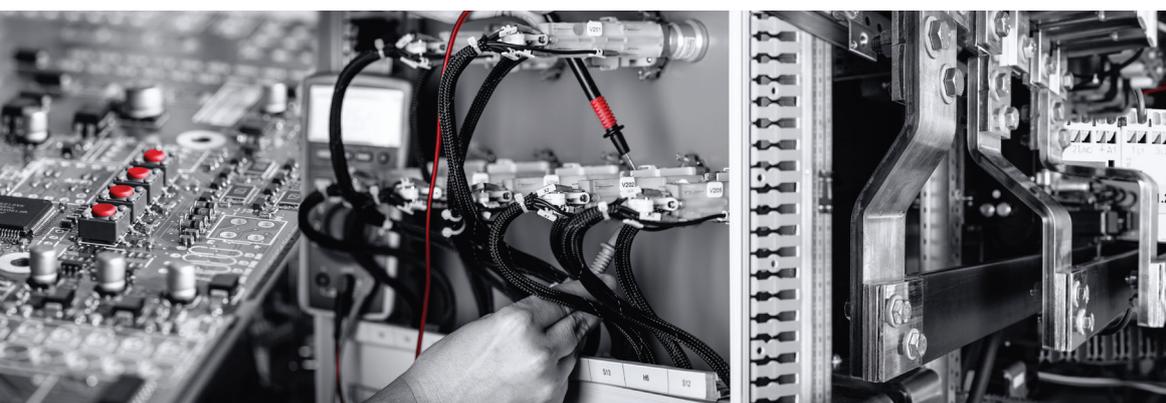


Rapport **SEMESTRIEL**



GERARD PERRIER INDUSTRIE
Automatismes et équipements électriques

30 juin 2023



« L'Homme...

La première énergie de l'entreprise »

(en Euros)

ACTIF	Notes	30/06/2023	31/12/2022
Écarts d'acquisition	2.5.2 / 5.1.1	10 694 395	10 694 395
Immobilisations incorporelles	2.5.3 / 5.1.2	2 696 508	2 325 879
Immobilisations corporelles	2.5.4 / 5.1.2	31 178 623	28 465 381
Droit d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS16)	2.5.5	9 093 517	8 722 950
Impôts différés actifs	5.1.3	2 616 303	3 015 207
Actifs financiers non courants	2.5.8	1 071 125	683 811
ACTIF NON COURANT		57 350 471	53 907 623
Stocks et en-cours	2.5.9 / 5.2.1	32 038 118	26 695 790
Clients & comptes rattachés	2.5.10 / 5.2.2	97 446 969	100 758 695
Autres actifs courants		7 807 670	4 672 275
Actifs destinés à être cédés		-	-
Actifs financiers courants (Obligations, actions)	2.5.11 / 5.2.3	5 362 959	5 308 923
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.12 / 5.2.4	39 301 728	53 162 374
ACTIF COURANT		181 957 444	190 598 057
TOTAL DE L'ACTIF		239 307 915	244 505 680

(en Euros)

PASSIF	Notes	30/06/2023	31/12/2022
Capital social	5.3.1	1 986 574	1 986 574
Primes liées au capital	5.3.1	877 667	877 667
Réserves consolidées		98 235 979	90 528 835
Résultat net de l'exercice		9 167 458	16 675 150
CAPITAUX PROPRES	2.5.13	110 267 678	110 068 226
Engagements sociaux	2.5.15 / 5.4	8 059 719	7 179 506
Avances conditionnées		194 640	166 635
Dettes financières à long terme (plus d'un an)	2.5.16 / 5.5.1	18 566 616	17 585 077
Obligations locatives à plus d'un an (IFRS16)	2.5.5 / 5.5.1	6 289 065	6 031 714
Impôts différés passifs	5.1.3	559	-
PASSIF NON COURANT		33 110 599	30 962 932
Provision pour autres passifs non courants	2.5.14 / 5.5.2	1 467 173	1 085 604
Dettes financières à court terme (moins d'un an)	2.5.16 / 5.5.1	4 701 116	4 921 966
Obligations locatives à moins d'un an (IFRS16)	2.5.5 / 5.5.1	2 975 515	2 781 621
Fournisseurs & comptes rattachés	5.5.3	27 369 861	26 462 626
Autres passifs courants		59 415 973	68 222 705
PASSIF COURANT		95 929 638	103 474 522
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		239 307 915	244 505 680

(en €uros)	NOTES	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	2.5.17	146 277 360	135 495 360	278 972 999
Production stockée		1 025 073	68 846	761 242
Production immobilisée		271 441	101 944	408 183
PRODUCTION		147 573 874	135 666 150	280 142 424
Autres produits de l'activité		146 074	489 655	803 487
Achats consommés		-39 919 902	-35 668 524	-79 090 764
Charges de Personnel	4.1	-71 024 144	-65 666 784	-135 899 119
Charges externes		-21 855 725	-20 023 429	-35 572 118
Loyer contrat location IFRS16		1 747 643	1 372 158	3 061 010
Impôts et taxes		-1 805 378	-1 941 944	-3 964 623
EBITDA		14 862 442	14 227 282	29 480 297
Dotations nettes aux amortissements		-1 923 810	-1 744 760	-3 466 529
Dotations nettes aux amortissements impact IFRS16		-1 657 208	-1 317 890	-2 938 753
Dotations / reprises nettes aux provisions		138 477	-646 581	196 549
RÉSULTAT EXPLOITATION COURANT		11 419 901	10 518 051	23 271 564
Autres produits exploitation non courants	2.5.19 / 4.2	1 062 136	84 393	463 513
Autres charges exploitation non courants	2.5.19 / 4.2	-393 322	-72 935	-544 745
RÉSULTAT EXPLOITATION		12 088 715	10 529 509	23 190 332
Produit de Trésorerie (a)		405 182	50 886	187 218
Coût de l'endettement financier brut (b)		-136 714	-149 747	-289 387
Coût de l'endettement financier (c) Impact IFRS 16		-101 232	-58 508	-148 279
<i>Coût de l'endettement financier net (d) = (a) + (b) + (c)</i>		<i>167 236</i>	<i>-157 369</i>	<i>-250 448</i>
Autres produits financiers (e)		110 009	5 268	21 663
Autres charges financières (f)		-64 760	-18 526	-781 013
RÉSULTAT FINANCIER (d) + (e) + (f)	2.5.20 / 4.3	212 485	-170 627	-1 009 798
Charge d'impôt	2.5.21	-3 133 743	-2 630 680	-5 505 384
RÉSULTAT NET		9 167 457	7 728 202	16 675 150
RÉSULTAT/ ACTION (€)	2.5.22 / 4.4	2,43	2,07	4,46
RÉSULTAT DILUÉ /ACTION (€)	2.5.22 / 4.4	2,43	2,07	4,46

<i>Etat du résultat et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (en Euros)</i>	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
RÉSULTAT NET	9 167 458	7 728 202	16 675 150
Variation taux change sur capitaux propres filiales étrangères	13 403	37 639	60 384
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	-708 710	-1 544 055	-379 860
Impôt sur gains (pertes) actuariels	177 178	386 014	94 966
RÉSULTAT GLOBAL	8 649 329	6 607 800	16 450 640

Tableau de Variation des Capitaux Propres



(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 1 janvier 2022	1 986 574	75 723 943	-791 029	15 013 030	91 932 517
Variation achat / vente titres d'auto-détention		4 828 204			4 828 204
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		3 834 862			3 834 862
Ajustement s/ Compte N-1		22 017			22 017
Résultat de l'exercice précédent		15 013 030		-15 013 030	0
Dividendes		-7 483 165			-7 483 165
Résultat de l'exercice				7 728 202	7 728 202
Plan actions gratuites		229 724			229 724
Impact changement taux IS sur écart actuariel					0
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			37 639		37 639
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-1 158 041 ⁽¹⁾		-1 158 041
Soldes au 30 juin 2022	1 986 574	92 168 614	-1 911 431	7 728 202	99 971 959

Tableau de Variation des Capitaux Propres



(en Euros)	Capital social	Réserves consolidées	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Résultat consolidé	Total
Soldes au 1^{er} janvier 2022	1 986 574	75 723 943	-791 029	15 013 030	91 932 517
Variation achat / vente titres d'auto-détention		4 885 858			4 885 858
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		3 828 111			3 828 111
Ajustement s/ Compte N-1		24 968			24 968
Résultat de l'exercice précédent		15 013 030		-15 013 030	0
Dividendes		-7 483 165			-7 483 165
Résultat de l'exercice				16 675 150	16 675 150
Plan actions gratuites		429 299			429 299
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			60 384		60 384
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-284 896 ⁽¹⁾		-284 896
Soldes au 31 décembre 2022	1 986 574	92 422 044	-1 015 541	16 675 150	110 068 226
Variation achat / vente titres d'auto-détention		1 282 371			1 282 371
Plus / Moins values nettes sur cessions titres d'auto-détention		17 620			17 620
Ajustement s/ Compte N-1		-3 291			-3 291
Résultat de l'exercice précédent		16 675 150		-16 675 150	0
Dividendes		-8 107 167			-8 107 167
Résultat de l'exercice				9 167 453	9 167 453
Plan actions gratuites		-1 634 404			-1 634 404
Variation taux changes s/ capitaux propres filiales étrangères			13 403		13 403
Gains (pertes) actuariels (IAS19)			-531 533 ⁽¹⁾		-531 533
Soldes au 30 juin 2023	1 986 574	100 652 323	-1 533 671	9 167 453	110 272 678

⁽¹⁾ (En Euros)	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Gains (pertes) actuariels sur avantages au personnel	-708 710	-1 544 055	-379 860
Impot sur gains (pertes) actuariels	177 178	386 014	94 966
Profit net comptabilisé directement en capitaux propres	-531 533	-1 158 041	-284 894

	30 juin 2023	30 juin 2022	31 décembre 2022
Résultat avant IS	12 301 200	10 358 882	22 180 533
1) Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	2 467 105	1 552 342	3 088 739
Charges d'impôts	-2 563 409	-3 408 525	-6 925 260
Quote part subventions virées au résultat	-16 348	-17 632	-35 238
Constat charge Actions Gratuites non décaissée issue des IFRS	246 103	229 724	429 299
Impact IFRS16	10 902	3 561	25 825
Avances non récupérables	31 940		
PV sur actions propres transférées en contrepartie titre participation	-7 486		
- Plus / + Moins-values de cession		7 415	32 799
Écart d'acquisition négatif			
Marge brute d'autofinancement	12 406 127	8 725 767	18 796 697
Variation des stocks et en-cours	-5 342 328	-3 838 431	-4 334 250
Variation des créances + EENE et autres créances d'exploitation	176 334	-9 592 897	-21 611 944
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	-7 394 130	2 805 266	19 229 342
Variation des dettes hors exploitation	-567 840	309 627	2 087 336
Incidence variation périmètre			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-13 127 964	-10 316 435	-4 629 516
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-721 837	-1 590 668	14 167 181
2) Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	-5 343 714	-2 868 497	-8 495 364
Cession d'immobilisations	28 168	57 061	67 228
Incidence variation de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-5 315 546	-2 811 436	-8 428 136
3) Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Dividendes versés	-8 107 467	-7 483 165	-7 483 165
Augmentation de capital en numéraire	-400 000		
Réduction de capital en numéraire			
Subventions recue			
Achat / vente titres (contrat de liquidités - titres autodétenus)	6 934	9 939 624	9 997 277
Souscription d'emprunts	3 269 508	655 397	3 140 184
Remboursement d'emprunts	-2 538 499	-2 441 075	-4 854 434
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-7 769 524	670 781	799 862
Variations de trésorerie	-13 806 907	-3 731 323	6 538 907
Trésorerie d'ouverture ⁽¹⁾⁽²⁾	58 471 594	51 932 687	51 932 687
Trésorerie de clôture ⁽¹⁾⁽²⁾	44 664 687	48 201 364	58 471 595
(1) Non compris les titres en auto-contrôle pour	10 072 305	11 412 330	11 354 677
(2) Dont placements financiers (actifs financiers courants)	5 362 959	2 000 000	5 308 923

La présente note aux états financiers fait partie intégrante des états financiers consolidés du 30 juin 2023, arrêtés par le Directoire du 21 septembre 2023.

Présentation de l'entreprise

GÉRARD PERRIER INDUSTRIE, société mère du Groupe, est une société anonyme de droit français constituée en 1988, dont le siège social est situé AIRPARC - 160 rue de Norvège - CS 50009 - 69125 LYON AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY - France.

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

1. Faits particuliers de l'exercice

• Début 2018, le groupe est entré au capital de la société ER3i à hauteur de 49% et dispose d'une option d'achat pour acquérir les 51% restants ou au contraire, de les revendre aux fondateurs. ER3i intervient dans le domaine des centrales Hydro-électriques de petites et de moyennes puissances, dans l'Environnement, ainsi que dans le secteur de l'Eolien en mer.

Dans la mesure, où le groupe ne détient pas d'influence notable, n'exerce pas de contrôle, et que la contribution aux capitaux propres, chiffres d'affaires et au résultat d'ensemble n'est pas significative, cette société n'est pas consolidée.

• Au cours du semestre, le Groupe (à travers sa filiale SERA) a procédé à l'acquisition d'une nouvelle société, la SARL TECHNIGRAIN. L'acquisition a porté sur l'intégralité des parts sociales de la société. Compte tenu de l'impact non significatif de cette structure sur les comptes semestriels et du fait que celle-ci sera fusionnée avec SERA sur le second semestre, la société TECHNIGRAIN a été exclue du périmètre de la consolidation.

• Au cours du semestre, le Groupe a procédé à la création de deux sociétés, Ardatem UK et Ardatem India, toutes deux filiales de la SAS Ardatem. Ces sociétés, nouvellement créées ou en cours de création, n'ont pas d'activité. En raison du caractère non significatif de ces entités, elles ont été exclues du périmètre de consolidation au 30 juin 2023.

2. Règles et Méthodes comptables

2.1 - Déclaration de conformité

Le Groupe a établi ses comptes consolidés semestriels, arrêtés par le directoire le 21 septembre 2023, conformément à la norme IAS 34 « Reporting Financier Intermédiaire ». S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee - SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee - IFRIC).

2.2 - Base de préparation des informations financières

2.2.1- Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société est l'Euro (€).

Les états financiers sont présentés en euros.

2.2.2- Evolutions normatives

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés semestriels condensés du Groupe sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne, d'application obligatoire pour la Société au 1er janvier 2023 :

Norme	Thème	Date d'entrée en vigueur selon l'IASB	Date de publication au JOUE
IFRS 17 et amendements	Contrats d'assurance (publié le 18 mai 2017 et le 25 juin 2020) Amendements de la norme IFRS 17 : 1ère application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - informations comparatives (publié le 9 décembre 2021)	1er janvier 2023 Application anticipée possible	23 novembre 2021 et 9 septembre 2022
Amendements IAS 1	Présentation des états financiers - « informations à fournir sur les méthodes comptables » (publié le 12 février 2021)	1er janvier 2023 Application anticipée possible	3 mars 2022
Amendements IAS 8	Définition des estimations comptables (publiés le 12 février 2021)	1er janvier 2023 Application anticipée possible	3 mars 2022
Amendements IAS 12	Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (publié le 7 mai 2021)	1er janvier 2023 Application anticipée possible	11 août 2022

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2023 ou postérieurement n'ont pas été adoptés par anticipation par notre Groupe au 30 juin 2023.

Elles concernent :

- Amendement à IAS 1 : « Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants » ;
- Amendement à IAS 1 : « Passifs non courants assortis de clauses restrictives » ;
- Amendement à IFRS 16 : « Passif de location dans le cadre d'une cession-bail » ;
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 : « Accords de financement avec les fournisseurs » ;
- Amendement IAS 12 : « Impôts sur le résultat » - Réforme fiscale internationale - Règles du Pilier 2.

Le Groupe réalise actuellement une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes.

2.3. Estimations et hypothèses significatives de la Direction

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, appréciations de la part de la Direction de notre Groupe, qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières, et de même que les montants présentés au titre des produits et des charges.

Elles portent en particulier sur :

- Les estimations à fin d'affaires ;
- Les dépréciations des actifs non courants ;
- La valorisation des plans d'attribution d'actions gratuites ;
- Les dépréciations des stocks ;
- Le montant des provisions pour risques et charges ;
- La valorisation des engagements sociaux.

2.4 - Prise en compte des risques liés au changement climatique

Dans le cadre de notre processus de clôture des comptes, notre Groupe a intégré les impacts des principaux risques liés au changement climatique. Cette prise en compte se traduit notamment par l'intégration d'hypothèses en lien avec notre stratégie environnementale dans les plans d'affaires utilisés pour les tests de dépréciation des actifs non courants. En outre, notre Groupe estime que les enjeux du changement climatique n'ont pas d'impact sur la durée de vie des actifs non courants et qu'aucune révision des durées d'utilité ne semble nécessaire.

Notre Groupe considère que l'évaluation de l'impact des risques climatiques est correctement prise en compte dans les états financiers consolidés et qu'elle est cohérente avec nos engagements pris en la matière.

2.5 - Méthodes comptables significatives

2.5.1- Principes et périmètre de consolidation

Toutes les sociétés dont notre Groupe a le contrôle de manière exclusive sont consolidées.

Financiers Consolidés

Notre Groupe considère qu'il détient un contrôle sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsque (I) il détient le pouvoir sur cette entité, (II) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison des liens avec cette entité, et (III) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient de l'entité.

Les états financiers de nos filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif et jusqu'à la date où ce contrôle cesse d'exister.

Au 30 juin 2023, les états financiers consolidés intègrent les comptes de notre Société et de nos filiales listées ci-dessous :

Secteurs/Sociétés	SIREN	Nationalité	Capital détenu en 2023 (%)	Capital détenu en 2022 (%)
Branche Installation Maintenance				
SAS Soteb	546 720 079	Française	100	100
SAS Soteb National Elektro	337 505 259	Française	100	100
SÀRL Soteb National Elektro Suisse	CH-115 414 078	Suisse	100	100
SAS R3EA	326 432 952	Française	100	100
SCI Jaz	498 286 194	Française	100	100
SAS Dative	879 916 344	Française	100	100
SAS EGFPI	891 863 730	Française	100	100
GIE GPI Experts	531 615 953	Française	100	100
Branche Fabrication et spécialistes métiers				
SAS Geral	547 020 040	Française	100	100
Geral ME FZE		Dubaiote	100	100
Bontronic GmbH	HRB 8156	Allemande	100	100
SAS Sera	490 224 045	Française	100	100
SAS Seirel Automatismes	333 336 485	Française	100	100
Seirel Andorre SL	915 241 N	Andorranne	100	100
SCI Rothonne	318 502 341	Française	100	100
Branche Energie				
SAS Ardatem	339 809 527	Française	100	100
SAS Technisonic	412 526 329	Française	100	100
Branche Aéronautique				
SAS Aquitaine Electronique	321 212 904	Française	100	100
SAS AEVA	848 421 194	Française	100	100
SAS AECE Group	392 459 566	Française	100	100

Les soldes et opérations réciproques entre les sociétés de notre Groupe sont éliminés des comptes consolidés.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Lors d'une acquisition, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

2.5.2- Ecart d'acquisition

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations constatées.

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupe d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Toute dépréciation constatée est irréversible.

Les activités (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie, Aéronautique) ont été retenues comme Unité Génératrice de Trésorerie.

Financiers Consolidés

2.5.3 – Autres immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par notre Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition ou, pour les actifs acquis par voie de regroupement d'entreprise, à la juste valeur à la date d'acquisition.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée d'utilité finie, elle est amortie linéairement sur cette durée et fait l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice laissant penser à une perte de valeur.

Lorsque l'immobilisation incorporelle n'a pas une durée d'utilité finie, elle n'est pas amortie mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Ils comprennent essentiellement des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis linéairement sur leur durée d'utilisation prévue (3 à 5 ans).

Conformément à IAS 38, les frais de développement sont immobilisés si les critères suivants sont remplis :

- Notre Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- Les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- Notre Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Notre Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les coûts engagés au cours des phases de recherche exploratoire sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.5.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées, conformément à IAS 16, à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisées comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront à notre Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable.

La valeur comptable des pièces remplacées est décomptabilisée. Tous les frais de réparation et maintenance sont comptabilisés au compte de résultat.

Pour l'évaluation ultérieure de ses immobilisations corporelles, notre Groupe applique la méthode du coût amorti.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Constructions	15 à 25 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	8 à 10 ans

Concernant les constructions, notre Groupe distingue les composants ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et soit nécessitant d'être remplacés à intervalles réguliers, soit ayant une durée d'utilité différente ou procurant au Groupe des avantages économiques selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux d'amortissement différent. Les composants suivants sont ainsi distingués :

- Infrastructure, menuiseries extérieures : durée d'amortissement fixée à 25 ans,
- Agencements, équipements intérieurs : durée d'amortissement fixée à 15 ans.

Le cas échéant, la valeur résiduelle est prise en compte. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité, et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

2.5.5 – Contrats de location

A la signature d'un contrat, notre Groupe détermine si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat qui constitue ou contient un contrat de location accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une rémunération. Pour évaluer si un contrat accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, notre Groupe se fonde sur la définition d'un contrat de location donnée par IFRS 16.

La valeur de l'actif correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents et de la dette correspondant aux passifs de loyers au titre de ses obligations à payer ledit loyer est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements futurs de loyers ainsi que des paiements estimés à la fin du contrat. Cette valeur actualisée est déterminée en utilisant comme taux d'actualisation le taux implicite du contrat dès lors que celui-ci est aisément déterminable. A défaut, notre Groupe utilise son taux d'endettement marginal.

La durée de location est définie contrat par contrat et correspond à la période ferme d'engagement en tenant compte des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées.

Les paiements au titre d'un contrat de location sont ventilés entre charges financières et amortissement de la dette. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat de location augmentée des périodes optionnelles qui seront raisonnablement certaines d'être exercées.

Notre Groupe applique les exemptions prévues par IFRS 16 pour les contrats ayant une durée inférieure à 12 mois et les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. Ces loyers sont comptabilisés directement en charges.

2.5.6 – Frais d'acquisition d'immobilisation

Les frais d'acquisition viennent augmenter la valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, le cas échéant. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à 6 mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.5.7 – Dépréciation des actifs non courants

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente. En dehors des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet d'un test annuel systématique de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée à chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

- Notion d'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») :

L'unité génératrice de trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Les activités (Installations / Maintenance, Fabrication, Energie, Aéronautique) ont été retenues comme Unité Génératrice de Trésorerie.

- Indices de perte de valeur :

Notre Groupe suit régulièrement l'évolution de ses résultats par rapport à ses budgets prévisionnels pour l'ensemble de ses activités afin de déceler d'éventuelles pertes de valeur.

- Détermination de la valeur recouvrable :

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de sa valeur, notre Groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation ou du groupe d'actifs auquel elle appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en UGT pour lesquelles la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et librement consentantes, diminuée des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans d'affaires ou budgets établis en général sur 5 ans et tenant compte des risques spécifiques à notre Groupe.

- Perte de valeur :

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Lorsque la perte de valeur est déterminée au niveau de l'UGT dans son ensemble, celle-ci est affectée en priorité au goodwill affecté à cette dernière le cas échéant, puis aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT, en s'assurant que la répartition de la perte de valeur ne réduise pas la valeur comptable d'un actif en dessous de la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité (si déterminables) ou zéro.

A l'exception des écarts d'acquisition, une perte de valeur comptabilisée peut être reprise postérieurement à sa constatation mais uniquement s'il existe un indice montrant que la perte de valeur antérieure a disparu ou diminué, ou s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

2.5.8 – Actifs financiers non courants

Conformément à IFRS 9, les actifs financiers sont classés en 3 catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Actifs évalués au coût amorti ;
- Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le classement des actifs financiers se fait conformément à IFRS 9 en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Notre Groupe est essentiellement concerné par les éléments suivants :

Actifs financiers	Classification selon IFRS 9
Titres de participation non consolidés	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat
Dépôts et cautionnement	Actifs évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs dans le but d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels ;
- Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal, à des versements d'intérêts ou à une marge commerciale.

Ces actifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêt, les profits et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les profits et pertes résultant de la décomptabilisation sont comptabilisés en résultat.

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies :

- Sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers.
- Ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les produits d'intérêts sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes de change et les dépréciations sont comptabilisés en résultat. Les autres profits et pertes sont comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, les profits et pertes cumulés en autres éléments du résultat global sont recyclés en résultat.

Le terme « principal » désigne la juste valeur de l'actif financier lors de sa comptabilisation initiale. Les intérêts désignent la contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période de temps donnée et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base ainsi que d'une marge.

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés comme étant au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits et pertes nets, y compris les intérêts ou dividendes perçus sont comptabilisés en résultat.

Tous les achats et ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

2.5.9 – Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs : coût ou valeur nette de réalisation.

Stocks de matières premières : le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Stocks de produits intermédiaires : le coût des produits intermédiaires englobe le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

En cours de production : les en cours de production englobent le coût des matières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque d'obsolescence est identifié.

2.5.10 – Créances clients

Les créances commerciales sont évaluées initialement au prix de transaction si elles ne disposent pas d'une composante financement significative. Après la comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances en devises sont réévaluées au taux de clôture.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que notre Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tout ou partie de ses créances suite à une analyse au cas par cas.

Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

La majeure partie des créances clients bénéficie de la couverture assurance insolvabilité. De plus, le groupe dispose d'une clientèle grands-comptes sur laquelle le risque d'irrécouvrabilité est faible. En conséquence, les éléments précités conduisent à considérer le risque de crédit client comme étant relativement faible.

2.5.11 – Actifs financiers courant

Il s'agit des obligations à taux fixes (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance), du portefeuille de placements (actifs financiers évalués à la juste valeur constatée en résultat) et du portefeuille de placements structurés à capital garanti (actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance).

Selon IAS 39, un actif financier évalué à la juste valeur est un actif détenu à des fins de transactions.

Selon IAS 39, un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est un actif financier non dérivé à paiements fixes ou déterminables et à échéance fixée que la société a la volonté de conserver jusqu'à l'échéance.

Notre Groupe place une partie de sa trésorerie dans des « Credit Linked Notes ». Ces titres sont émis et remboursables au pair et prévoient le versement d'un coupon annuel, avec la particularité de prévoir un remboursement du nominal et un paiement des intérêts indexés sur des événements de crédit affectant un tiers autre que l'émetteur du titre. Les événements de crédit prévus dans les contrats conclus par notre Groupe couvrent la faillite, le défaut de paiement ou encore la restructuration.

En substance, ces titres font supporter à notre Groupe, outre le risque de crédit de l'émetteur, le risque de crédit du « tiers sous-jacent ». En contrepartie, et c'est l'objectif d'un tel placement, notre Groupe perçoit via le coupon annuel, une rémunération à un taux supérieur à ceux du marché.

Du point de vue d'IFRS 9, ces titres sont analysés comme contenant un dérivé de crédit incorporé à l'instrument de dette hôte. Les dérivés étant par nature considérés comme ne répondant pas aux critères d'un prêt basique, ils sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

En outre, toujours au regard d'IFRS 9, lorsqu'un instrument financier actif contient un dérivé incorporé, ce dernier n'est pas séparé du contrat hôte et l'ensemble de l'instrument est comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat (absence de « split accounting »).

2.5.12 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement composés de comptes rémunérés et de dépôts à terme dont il est possible de sortir sans délai et qui ne présentent pas de risque significatif de taux.

Les placements dont l'échéance est supérieure à 3 mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les placements sous forme d'OPCVM de trésorerie qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité au classement d'équivalent de trésorerie au regard de la norme IAS 7 sont classés parmi les autres actifs financiers.

Afin de déterminer si un placement est éligible au classement d'équivalents de trésorerie, notre Groupe se conforme aux recommandations de l'AMF d'Octobre 2011 (position AMF n°2011-13 relative au classement des OPCVM en équivalents de trésorerie).

2.5.13 – Capitaux propres

- Actions propres :

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres de notre Groupe sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession ou utilisation, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées. Lorsque les actions propres sont utilisées comme mode de règlement dans le cadre d'une acquisition, la valeur retenue en comptabilité correspond au cours en vigueur à la date de transaction.

- Transactions dont le paiement est fondé sur des actions :

Conformément à IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » et s'agissant d'actions gratuites, la juste valeur au sens IFRS 2 est déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon, la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

2.5.14 – Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque notre Groupe a une obligation actuelle contractuelle ou implicite, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour notre Groupe.

Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque son impact est significatif.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

2.5.15 – Engagements de retraite et avantages assimilés

La loi française prévoit le versement en une seule fois d'une indemnité de départ à la retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les engagements du Groupe en matière d'indemnités de départ en retraite relèvent du régime à prestations définies et font l'objet d'une comptabilisation en provision dans les comptes consolidés. Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées qui intègre des hypothèses démographiques (évolution de salaires, âge de départ, rotation du personnel, taux de mortalité) et financières (taux d'actualisation financière et inflation). Les écarts actuariels résultant de la révision des hypothèses de calcul sont comptabilisés immédiatement parmi les autres éléments du résultat global.

2.5.16 – Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories qui comprennent :

- Les passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Notre Groupe est essentiellement concerné par les éléments suivants :

Passifs financiers	Classification selon IFRS 9
Dettes financières	Passifs évalués au coût amorti
Lignes de crédit autorisées utilisées	Passifs évalués au coût amorti
Autres passifs financiers	Passifs évalués au coût amorti

Les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Un passif financier est classé en tant que passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions, qu'il s'agisse d'un dérivé ou qu'il soit désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur et les profits et pertes qui en résultent, compte tenu des charges d'intérêt, sont comptabilisés en résultat.

2.5.17 – Reconnaissance des produits issus des activités ordinaires

Les produits de l'activité sont enregistrés conformément à l'IFRS15.

Les produits des activités ordinaires se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

Le fait générateur du chiffre d'affaires en application de l'IFRS 15 est le suivant :

- Ventes de biens : le produit est comptabilisé lorsque le contrôle du bien est transféré à l'acheteur.
- Prestations de services : le produit est comptabilisé en fonction du degré d'avancement des chantiers ou des prestations, c'est-à-dire en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Dans le cas où des factures sont émises par anticipation au-delà de l'évaluation des travaux effectués, le groupe enregistre des produits constatés d'avance au passif du bilan avec pour contrepartie au compte de résultat, une diminution du chiffre d'affaires.

Les travaux facturés d'avance sur des affaires n'ayant pas encore de coût de production sont classés au passif du bilan en avances et acomptes reçus.

Le Groupe gère un carnet de commandes, au titre duquel il s'engage à exécuter des biens, des travaux ou des prestations. Il représente le volume d'affaires restant à réaliser pour les affaires dont le contrat est entré en vigueur (notamment après l'obtention des commandes clients ou des ordres de service).

L'ensemble des créances issues de l'activité commerciale est comptabilisé au poste « Clients et autres débiteurs » de l'état de la situation financière consolidé.

2.5.18– Résultat d'exploitation courant

Le Groupe utilise le résultat d'exploitation courant comme principal indicateur de performance. Le résultat d'exploitation courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des autres produits et charges d'exploitation non courants ;
- du coût de l'endettement financier net ;
- des autres produits et charges financiers ;
- des impôts sur les bénéfices.

2.5.19 – Autres produits d'exploitation non courants et autres charges d'exploitation non courantes

Les autres produits d'exploitation non courants et les autres charges d'exploitation non courantes correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance d'exploitation courante, tels que :

- les plus ou moins-values de cession d'actifs non courants corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration.

2.5.20 – Résultat financier

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier, des dividendes reçus des sociétés non consolidées, des variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie, des résultats de cession des actifs financiers, des résultats d'actualisation et des résultats de change portant sur des éléments ne faisant pas partie de l'endettement financier net.

2.5.21 – Impôts sur les bénéfices et impôts différés

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés de notre Groupe et des impôts différés. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global. Il est alors également comptabilisé parmi les autres éléments du résultat global.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du report variable). Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur recouvrement est probable. Les actifs d'impôt différé correspondent principalement aux provisions pour indemnités de fin de carrière ainsi qu'aux charges à payer dont la déduction intervient l'année suivant leur constatation dans les comptes par le biais de provisions (i.e. l'année du paiement de la charge en question).

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que si les conditions suivantes sont réunies :

- l'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable ou du même groupe fiscal, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent.
- Il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant l'expiration des pertes fiscales ou des crédits d'impôts non utilisés.

Dans la mesure où la probabilité que l'entité disposera d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôts non utilisés est jugée incertaine à court terme, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Compte tenu du niveau historique des bénéfices imposables du Groupe, ainsi que de la nature des impôts différés actifs mentionnés ci-dessus, lesdits actifs sont estimés recouvrables et sont par voie de conséquence comptabilisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

2.5.22 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, déduction faite des actions propres.

Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions qui rajoute au dénominateur le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs, déduction faite le cas échéant du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix de marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué prend en compte la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation durant la période, ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles qui proviendraient de l'exercice des options, bons de souscription d'actions et autres instruments financiers potentiellement convertibles en actions ordinaires lorsque leur impact est dilutif.

Les instruments dilutifs ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action lorsqu'ils conduiraient à réduire la perte par action calculée sur le nombre moyen d'actions en circulation.

Hors incidence éventuelle de l'attribution d'actions gratuites, aucun instrument potentiellement dilutif n'existe à ce jour.

2.5.23 – Résultat global

Les principaux éléments qui composent le résultat global sont les variations de juste valeur des actifs financiers pour lesquels les variations de juste valeur sont constatées dans cette rubrique, et les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies.

Les autres éléments du résultat global sont ventilés en distinguant les éléments composant les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat net, de ceux qui ne peuvent pas être recyclés en résultat net.

3. Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sur les secteurs opérationnels incluse dans la présente note de l'annexe est établie sur la base des systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe.

Notes aux États

Financiers Consolidés

En conséquence, un secteur opérationnel est une composante distincte du groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le groupe pour ses états financiers consolidés.

Les transactions inter-secteurs sont peu significatives, et les prix de transfert entre les secteurs sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

L'information sur les secteurs opérationnels est organisée par branche d'activité. Outre la holding Gérard Perrier Industrie, le groupe est géré en quatre branches principales :

- La branche Installation / Maintenance qui regroupe les activités d'installation et de maintenance d'équipements électriques.
- La branche Fabrication et Spécialiste Métiers qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements électriques destinés à l'automatisation de machines et de process de fabrication continus.
- La branche Énergie qui regroupe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire.
- La branche Aéronautique qui regroupe les activités de conception et de fabrication d'équipements ainsi que les prestations destinées au secteur de l'aéronautique civile et militaire.

L'information sur les secteurs opérationnels, communiquée ci-après, est construite sur la base des mêmes principes que ceux appliqués en 2022, car le groupe considère que cette approche est conforme à l'application de la norme IFRS 8.

Le tableau ci-après présente les données au **30 juin 2023** :

(en Euros)	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Énergie	Branche Aéro- nautique	Holding	Impact IFRS 16	Intra- groupe Eliminations	Total
Compte Résultat								
Chiffre d'affaires	48 505 366	43 100 954	41 960 996	16 546 704	4 456 740			154 570 760
<i>dont exportations</i>	949 243	13 559 684	1 208 221	4 620 135	0			20 337 283
<i>dont Intra-groupe</i>	-1 361 157	-1 494 678	-133 542	-847 283	-4 456 740			-8 293 400
Chiffre d'affaires net	47 144 209	41 606 276	41 827 454	15 699 421	0			146 277 360
Dotations amortissements	363 524	811 984	452 051	185 732	110 519			1 923 810
Dotations amortissements Impact IFRS 16	501 881	292 154	600 064	188 368	74 741			1 657 208
Résultat opérationnel	5 323 335	3 475 192	2 106 671	1 596 194	715 011	90 440	1 127 688	12 088 715
Bilan								
Valeur globale des actifs	64 274 358	88 886 117	59 433 890	30 681 504	38 020 207	9 093 517	-41 988 161	239 307 915
<i>dont immobilisations</i>	13 691 683	25 838 909	11 484 998	4 002 502	12 339 866	9 093 517	-32 411 702	34 946 256
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS 16</i>	2 798 217	1 821 652	3 080 908	703 866	688 874			9 093 517
<i>dont clients</i>	36 622 210	26 546 405	33 106 688	9 197 226	3 646 760		-11 672 320	97 446 969
Valeur globale des passifs	-64 274 358	-88 886 117	-59 433 890	-30 681 504	-38 020 207	-9 093 517	41 988 161	-239 307 915
<i>dont fournisseurs</i>	-10 263 648	-11 058 898	-4 131 265	-5 157 922	-1 161 428		4 403 300	-27 369 861
Investissements Financiers	3 712	394 007	176	0	0			397 895
Investissements Autres	270 494	2 892 474	1 062 320	476 571	515 401		0	5 217 260

Notes aux États

Financiers Consolidés



Le tableau ci-après présente les données au **31 décembre 2022** :

(en Euros)	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Énergie	Branche Aéro- nautique	Holding	Impact IFRS 16	Intra- groupe Eliminations	Total
Compte Résultat								
Chiffre d'affaires	84 383 782	82 459 481	88 542 376	30 758 113	8 571 480			294 715 232
<i>dont exportations</i>	884 617	28 131 439	1 960 773	12 549 438	0			43 526 267
<i>dont Intra-groupe</i>	-2 338 585	-3 542 772	-405 803	-883 593	-8 571 480			-15 742 233
Chiffre d'affaires net	82 045 197	78 916 709	88 136 573	29 874 520	0			278 972 999
Dotations amortissements	624 901	1 557 372	816 009	253 151	215 096			3 466 529
Dotations amortissements Impact IFRS 16	840 705	538 316	1 112 260	366 040	81 432			2 938 753
Résultat opérationnel	8 329 037	6 301 031	8 502 000	1 581 749	6 300 871	122 257	-7 824 356	23 190 332
Bilan								
Valeur globale des actifs	67 118 501	83 123 740	62 279 689	27 799 964	41 207 930	8 722 950	-37 024 144	244 505 680
<i>dont immobilisations</i>	13 579 353	23 338 410	10 728 507	3 730 648	11 790 877	8 722 950	-31 692 724	31 475 071
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	2 458 481	1 824 467	3 410 854	898 406	130 742			8 722 950
<i>dont clients</i>	32 938 586	26 159 108	37 513 647	8 170 381	2 044 377		-6 067 404	100 758 695
Valeur globale des passifs	-67 118 501	-83 123 740	-62 279 689	-27 799 964	-42 020 713	-8 722 950	37 836 927	-244 505 680
<i>dont fournisseurs</i>	-8 892 162	-8 828 977	-5 264 149	-5 663 055	-856 843		3 042 560	-26 462 626
Investissements Financiers	0	0	0	0	0			0
Investissements Autres	1 013 793	2 562 038	1 879 439	2 147 878	747 861		0	8 351 009

Notes aux États

Financiers Consolidés



Le tableau ci-après présente les données au **30 juin 2022** :

(en Euros)	Branche Installation Maintenance	Branche Fabrication et spécialistes métiers	Branche Énergie	Branche Aéro- nautique	Holding	Impact IFRS 16	Intra- groupe Eliminations	Total
Compte Résultat								
Chiffre d'affaires	40 982 409	40 869 965	41 392 252	15 545 515	4 114 740			142 904 881
<i>dont exportations</i>	875 679	11 948 758	919 420	3 763 925	0			17 507 782
<i>dont Intra-groupe</i>	-991 929	-1 625 490	-201 367	-475 995	-4 114 740			-7 409 521
Chiffre d'affaires net	39 990 480	39 244 475	41 190 885	15 069 520	0			135 495 360
Dotations amortissements	297 917	826 379	385 745	122 309	112 410			1 744 760
Dotations amortissements Impact IFRS 16	385 108	254 095	500 907	138 068	39 712			1 317 890
Résultat opérationnel	4 000 050	2 273 968	2 852 271	1 276 995	5 861 220	-54 501	-5 734 995	10 529 509
Bilan								
Valeur globale des actifs	52 741 314	79 240 848	57 221 679	23 364 615	41 207 930	6 708 701	-38 294 615	215 481 771
<i>dont immobilisations</i>	13 662 548	22 079 649	10 367 757	2 233 022	11 388 400	6 708 701	-32 094 802	27 636 574
<i>dont Droit Utilisation des contrats IFRS16</i>	1 883 920	1 039 835	2 651 559	980 136	153 251			6 708 701
<i>dont clients</i>	25 341 882	27 208 276	32 730 304	7 409 732	2 452 991		-6 690 168	88 453 017
Valeur globale des passifs	-52 741 314	-79 240 848	-57 221 679	-23 364 615	-41 207 930	-6 708 701	38 294 615	-215 481 771
<i>dont fournisseurs</i>	-8 141 131	-11 538 542	-3 778 874	-3 655 536	-941 619		4 707 520	-23 348 182
Investissements Financiers	0	0	0	0	0			0
Investissements Autres	555 585	692 943	941 017	520 774	158 178			2 868 497

4. Notes sur le compte de résultat consolidé

4.1. Charges de personnel

Les frais de personnel du groupe se ventilent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Salaires et traitements	45 724 220	42 426 049	87 064 417
Participation légale des salariés	1 044 359	1 026 725	2 849 862
Salaires des intérimaires	5 629 552	5 404 532	11 382 036
Provision IDR	171 504	-276 255	-168 604
Action Gratuite	247 374	179 523	296 669
Charges sociales	18 207 135	16 906 209	34 474 739
Total	71 024 144	65 666 783	135 899 119

4.2. Autres produits d'exploitation non courants et autres charges d'exploitation non courantes

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Produits de cession d'immobilisations corporelles	28 168	57 061	67 228
Boni sur cession d'actions propres			
Subventions d'investissement reçues			
Reprise provision sur litiges fiscaux		4 742	
Quote-part de subventions virée au résultat	16 348	17 634	35 328
Indemnités pour litiges			
Produits divers	1 017 620	4 956	17 840
Reprise provisions pour litiges			343 117
Total autres produits opérationnels	1 062 136	84 393	463 513
VNC des immobilisations corporelles	-20 682	-64 476	-100 028
Charges diverses	-125 895	-3 717	-190 522
Dotations aux provisions pour litiges	-240 480		-252 879
Redressements sociaux			
Redressements fiscaux	-6 265	-4 742	-1 316
Total autres charges opérationnels	-393 322	-72 935	-544 745
TOTAL	668 814	11 458	-81 232

Les produits divers proviennent principalement d'une indemnité de garantie d'actif/passif perçu par l'une de nos filiales.

4.3. Produits et charges financiers

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Rémunération des liquidités		4 632	
Revenus des équivalents de trésorerie	405 181	8 151	187 218
Produits nets sur cession d'actifs financiers détenus à des fins de transactions et sur équivalent de trésorerie		38 103	
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie net	405 181	50 886	187 218
Intérêts et charges assimilées	-136 714	-149 747	-289 387
Coût de l'endettement financier IFRS 16	-101 232	-58 508	-148 279
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	167 235	-157 369	-250 448
Escomptes obtenus	2 899	5 268	8 707
Reprise Provision pour dépréciation des placements à capital garanti	49 841		
Reprise provision pour titre de participation	56 046		4 103
Produits financiers de participation	4 123		8 853
Autres produits financiers	110 010	5 268	21 663
Escomptes accordés	-21 294	-11 781	-30 000
Provision pour dépréciation des placements à capital garanti			-744 641
Provision pour dépréciation titre de participation	-43 466	-6 745	-6 372
Autres charges financières	-64 760	-18 526	-781 013
RESULTAT FINANCIER	212 485	-170 627	-1 009 798

4.4. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

Sont présentés ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net consolidé	9 167 457	7 728 202	16 675 150
Nombre d'actions à l'ouverture	3 973 148	3 973 148	3 973 148
Actions en auto-détention	202 474	231 869	231 192
Nombre moyen d'actions	3 770 674	3 741 279	3 741 956
Résultat de base par action	2,43	2,07	4,46
Résultat dilué par action	2,43	2,07	4,46

Notes aux États

Financiers Consolidés

5. Notes sur le bilan

5.1. Actifs non courants

5.1.1 - Ecart d'acquisition

Valeurs brutes	déc. 21	Hausse	Baisse	déc. 22	Hausse	Baisse	juin-23
Ecart d'acquisition	10 694 395			10 694 395			10 694 395

Le coût d'acquisition des titres des branches Installation / Maintenance, Fabrications et Spécialistes Métiers, Energie (UGT) fait apparaître, par rapport à la juste valeur des actifs et passifs identifiables de ces sociétés au jour de l'acquisition, un excédent de 10.694.395 € qui se décompose comme suit :

• Branche Installation / Maintenance	2 561 342 €
• Branche Fabrication et Spécialistes métiers	3 222 513 €
• Branche Energie	4 897 419 €
• Autres	13 121 €
	<u>10 694 395 €</u>

Au cours du semestre écoulé, aucun indice de valeur susceptible de remettre en cause les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2022 n'est à constater. La variation du taux d'actualisation de plus ou moins 1 point serait sans incidence significative sur les conclusions du test de dépréciation. Seules des hypothèses non raisonnables pourraient remettre en cause les résultats des tests.

5.1.2 - Immobilisations et amortissements

Immobilisations	Ouverture	Correction d'ouverture	Acquisitions	Cession	Virement	Var tx de change	IFRS 16	Clôture
Marques								
Frais de développement	1 821 778							1 821 778
Concessions, brevets et droits similaires	4 477 845		546 875					5 024 720
Autres immobilisations incorporelles	2 054 897							2 054 897
Immobilisations incorporelles en cours								
Avances, acomptes sur immo. Incorp.								
IMMOBILISATIONS INCORP.	8 354 520		546 875					8 901 395
Terrains	3 747 925		4 292		-79 703			3 672 514
Constructions	28 403 085		71 805	12 000	144 888			28 607 778
Installations techniques, matériel, outillage	13 788 585	64 655	459 078	64 984	1 072 433			15 319 767
Autres immobilisations corporelles	27 428 345	-29 855	585 619	12 586	412 165	5 281	1 585 002	29 973 971
Immobilisations en cours	4 352 882		3 577 162	267 730	-1 549 783			6 112 531
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS CORP.	77 720 822	34 800	4 697 956	357 300	0	5 281	1 585 002	83 686 561
TOTAL GENERAL	86 075 342	34 800	5 244 831	357 300	0	5 281	1 585 002	92 587 956

Notes aux États

Financiers Consolidés

Amortissements	Ouverture	Correction d'ouverture	Dotations	Reprises	Virement	Var tx de change	IFRS 16	Clôture
Marques								
Frais de développement	1 762 267		10 820					1 773 087
Concessions, brevets et droits similaires	3 962 130		150 822					4 112 952
Autres immobilisations incorporelles	304 244		14 604					318 848
Immobilisations incorporelles en cours								
Avances, acomptes sur immo. Incorp.								
IMMOBILISATIONS INCORP.	6 028 641		176 246					6 204 887
Terrains	515 057		19 349					534 406
Constructions	15 890 980		633 237	12 000				16 512 217
Installations techniques, matériel, outillage	8 870 482	64 655	635 045	64 539				9 505 643
Autres immobilisations corporelles	15 255 971	-24 706	484 652	11 540		5 281	1 152 498	16 862 156
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS CORP.	40 532 490	39 949	1 772 283	88 079		5 281	1 152 498	43 414 422
TOTAL GENERAL	46 561 131	39 949	1 948 529	88 079	0	5 281	1 152 498	49 619 309

5.1.3 - Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés conformément à l'IAS 12.

(en Euros)	31 décembre 2022	Variation de l'exercice		30 juin 2023
		Résultat	Capitaux propres	
Impôts différés actifs	3 015 207	576 635	-975 539	2 616 303
Impôts différés passifs	-		-559	-559
Impôts différés nets	3 015 207	576 635	-976 098	2 615 744

Les impôts différés actifs proviennent principalement des indemnités de fin de carrière ainsi que des différences temporaires.

5.2. Actifs courants

5.2.1 - Stocks

Les stocks sont constitués des éléments suivants.

(en euros)	Montant brut au 30/06/2023	Dépréciation	Montant net au 30/06/2023	Montant net au 31/12/2022	Variation
Stocks matières	24 934 229	-1 374 458	23 559 771	19 241 987	4 317 784
Produits intermédiaires	4 228 141	-149 286	4 078 855	2 774 822	1 304 033
En cours de production	4 399 492		4 399 492	4 678 981	(279 489)
Total	33 561 862	-1 523 744	32 038 118	26 695 790	5 342 328

Notes aux États

Financiers Consolidés

Outre les dépréciations directes pratiquées usuellement dans nos comptes, et de caractère non significatif, nous avons été amenés à procéder, au 30 juin 2023, à une dépréciation directe complémentaire de 1.374.458 euros (contre 1.400.281 euros en 2022) sur les matières.

Cette dernière ne concerne que des produits à faible rotation sur notre branche constructeurs et spécialistes métiers à hauteur de 33.257 euros (contre 50.260 euros en 2022) et notre branche aéronautique pour 1.341.201 euros (contre 1.350.021 euros en 2022).

Par ailleurs, une provision pour dépréciation sur les stocks de produits intermédiaire et finis de notre branche aéronautique a été constituée pour 149 286 euros (contre 148.756 euros en 2022).

L'augmentation des stocks au 30 juin 2023 provient principalement d'une augmentation des stocks dans notre branche aéronautique et constructeurs et spécialistes métiers en raison de la hausse d'activité et pour se prémunir contre le risque de pénurie des composants.

5.2.2 – Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se décomposent comme suit :

(en Euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Clients et autres débiteurs	97 687 530	101 086 127
Provision pour dépréciation	-240 561	-327 432
TOTAL	97 446 969	100 758 695

	Net au 30/06/2023	Total non échues	Echues entre 0 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Clients et cptes rattachés	97 446 969	89 773 014	3 387 614	2 263 640	933 173	789 117	300 411

Dans la mesure où la quasi-totalité de nos clients fait l'objet d'une couverture d'assurance-crédit et au vu de l'historique en notre possession, il n'existe aucun risque significatif de non-paiement sur les créances non dépréciées.

Au jour de l'arrêt des comptes, la part des créances échues non payées s'élevait à 3 292 516 €.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de l'activité et du mode de règlement des clients, le risque de change est non significatif.

Enfin, le délai de règlement moyen des créances clients est de 62,3 jours.

5.2.3 – Actifs financiers courants

	31/12/2022	Variations de Périmètre	Acquisitions	Diminutions	30/06/2023
Portefeuille de placements à capital garanti	6 053 564		4 195		6 057 759
Total valeur brute	6 053 564		4 195		6 057 759
Provision pour dépréciation	-744 641			-49 841	-694 800
Total valeur nette	5 308 923				5 362 959

Notes aux États

Financiers Consolidés

5.2.4 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
Trésorerie	25 449 093	64,75%	38 582 273	72,57%
Équivalents de trésorerie	13 852 635	35,25%	14 580 401	27,43%
TOTAL	39 301 728	100%	53 162 674	100%

Les équivalents de trésorerie correspondent à des comptes et dépôts à terme dont il est possible de sortir sans délai et qui ne présentent pas de risque significatif de taux.

Eu égard à la nature et aux montants de sa trésorerie et de ses emprunts, le groupe estime ne pas présenter de risques de liquidité. La gestion prudente de ce risque implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et d'être à même de dénouer rapidement les placements de trésorerie.

5.3. Capitaux propres

5.3.1 – Composition du capital social

Le capital social de Gérard Perrier Industrie SA au 30 juin 2023 est de 1 986 574 euros. Il est constitué de 3 973 148 actions de 0,5 euro de nominal, ayant toutes les mêmes droits. Toutefois, les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans entre les mains d'un même actionnaire confèrent un droit de vote double.

Mouvements de l'exercice	Nombre d'actions	Montants en €uros	
		Capital	Prime d'émission
30 juin 2022	3 973 148	1 986 574	877 667
31 décembre 2022	3 973 148	1 986 574	877 667
30 juin 2023	3 973 148	1 986 574	877 667

Les principaux actionnaires sont :

• AMPERRA	52,00 %
• Auto-détention	5,10%
• Public	42,90 %

5.3.2 – Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

5.3.2.1 – Options d'achats ou de souscription

Au 30 juin 2023, il n'existe aucun plan d'options de souscriptions en cours de validité en faveur d'un dirigeant.

5.3.2.2 – Actions Gratuites

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2019, le Directoire a été autorisé à procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit du personnel salarié de la société ou des sociétés liées à l'exclusion des membres du directoire. Ces plans prévoient que les actions gratuites ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de quatre ans. En outre, l'acquisition définitive des actions gratuites est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur le chiffre d'affaires et / ou le résultat net à l'issue de la période d'acquisition.

La situation relative au plan d'actions gratuites est synthétisée dans le tableau ci-dessous :

Type	Dates			Nombres d'actions			Solde	Juste valeur de l'action à la date d'attribution
	d'attribution	d'acquisition définitive	de disponibilité	Attribuées	Acquises	Annulées		
Actions gratuites	06/06/2019	06/06/2023	06/06/2023	32 000	28 674	3 326	32 000	45,30

Notes aux États

Financiers Consolidés

La juste valeur du plan d'actions gratuites a été calculée en tenant compte :

- de la convergence entre la juste valeur recalculée et le prix moyen d'achat (aux cours de Bourse) des actions déjà détenues par la société Gpi et dédiées au plan d'actions gratuites,
- des volumes de transactions du titre Gpi, permettant de considérer qu'il est liquide, le cours moyen d'achat des actions a été préféré à la valeur recalculée de 44 € afin de déterminer la juste valeur à la date d'attribution des actions gratuites.

Les principales hypothèses utilisées pour établir la juste valeur des actions de performance sont les suivantes :

	Plan 2019
Prix de l'action à la date d'attribution en €	51
Dividendes annuels (1,75 € x 4) en €	7,00
Valeur recalculée	44,00
Cours moyen d'achat des actions attribuées du plan	45,30
Juste valeur retenue	45,30
Valorisation initiale plan AGA en € hors forfait social	1 449 600
QP AGA de l'exercice en €	109 309
Forfait social sur QP de l'exercice	136 800
Charges de l'exercice en €	246 109

Le plan d'attribution d'actions gratuites s'est achevé le 6 juin 2023 via l'attribution de 28 674 actions que la société détenait.

5.4. Engagements sociaux

Les hypothèses retenues pour l'estimation des indemnités de départ à la retraite (IDR) sont identiques à celles retenues en 2022, exceptée la table de mortalité qui a été mise à jour (passage de la table INSEE 2021 à la table INSEE 2022) :

Age de départ en retraite :	67 ans
Taux de rotation des effectifs :	Turn-over moyen (cadres) / Turn-over fort (ETAM)
Table de mortalité :	Table INSEE 2022
Taux d'actualisation :	3%
Coefficient de revalorisation des salaires :	3,5%
Taux de charges sociales :	40%

(en €uros)	30/06/2023	31/12/2022
Provision à l'ouverture	7 179 506	6 968 348
Coût des services rendus	330 672	680 243
Coût financier	98 210	61 342
Mouvements de personnel (entrées / sorties)	-257 379	-910 189
Ecart actuariels	708 711	379 762
Variation de périmètre	0	0
Autres	0	0
Provision à la clôture	8 059 720	7 179 506
Variation globale de la provision	880 214	211 157
Dotations provision IDR	289 555	112 548
Reprise provision IDR	-118 051	-281 152
Impact résultat	171 504	-168 604
Ecart actuariel	708 711	379 761
Impact capitaux propres	708 711	379 761

Financiers Consolidés

Le coefficient d'actualisation correspond à la moyenne mobile sur 12 mois du taux Iboxx € Eurozone 25+ (taux retenu historiquement par le Groupe). Cet indice a été retenu car la durée de ce dernier correspond à notre pyramide des âges. La société ayant opté à compter de 2007 pour l'amendement à l'IAS 19 publié en décembre 2004, les variations de provisions relatives aux écarts actuariels sont comptabilisées directement en capitaux propres.

La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) des salariés couvre les droits acquis et les droits non définitivement acquis concernant les salariés en activité. Le groupe n'a aucun engagement envers d'anciens salariés, les droits acquis étant définitivement payés lors du départ à la retraite.

Par ailleurs, il n'existe pas au sein du groupe de régime d'avantages au personnel à cotisations définies.

Compte tenu de l'évolution du taux d'actualisation et du montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite (IDR), au 30 juin, aucun test de sensibilité n'a été effectué.

Pour mémoire au 31 décembre 2022, nos tests de sensibilité montrent qu'une variation du taux d'actualisation de +/- 1 point par rapport au taux retenu de 3% (soit 2% et 4%) entraînerait une variation du montant de la dette actuarielle d'environ + 880 K€ / -938 K€.

5.5. Passifs courants

5.5.1 - Dettes financières

La répartition des dettes est présentée dans le tableau qui suit :

	Dettes financières à long terme		Dettes financière à court terme
	1 à 5 ans	à +5 ans	A moins d'1 an
Emprunts auprès des établissements financiers	12 070 941	6 495 675	4 616 872
Dont à taux fixe	11 330 200	6 356 757	4 431 687
Dont à taux variable	740 741	138 889	185 185
ICNE			29 932
Concours Bancaires			29 312
Dépôts reçus			25 000
TOTAL	18 566 616		4 701 116

Compte tenu du faible niveau des emprunts à taux variables non couverts, le risque de taux est jugé non significatif par le groupe. Par ailleurs, il n'existe aucun covenant sur les emprunts.

Détail sur la variation des dettes financières :

	31/12/2022	Mouvements de trésorerie		Mouvements ne donnant pas lieu à des flux de trésorerie			30/06/2023
		Débloccage	Remboursement	Variation de périmètre	Augmn de la dette loyer	Var. de la juste valeur	
Emprunts et dettes financières non courantes	17 585 077	3 001 168	-2 019 629				18 566 616
Emprunts et dettes financières courantes	4 921 966	268 340	-489 189				4 701 117
Total Emprunts	22 507 043	3 269 508	-2 508 818	-	-	-	23 267 733
Contrats de locations IFRS 16 non courantes	6 031 714	972 242	-714 891				6 289 065
Contrats de locations IFRS 16 courantes	2 781 621	470 842	-315 784			38 836	2 975 515
Total IFRS 16	8 813 335	1 443 084	-1 030 675	-	-	38 836	9 264 580

Notes aux États

Financiers Consolidés

5.5.2 – Provisions et autres passifs non courants

Les provisions s'analysent de la façon suivante :

(en Euros)	Montant au 31/12/2022	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant au 30/06/2023
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
Provisions pour garantie :					
- Installations automatismes de sécurité / remontées mécaniques	10 550				10 550
- Produit électronique de serie	23 591			-700	22 891
Contrôles fiscaux en cours	14 680		-14 680		0
Contrôles douanes en cours	75 000				75 000
Risques clients	411 776	128 480			540 256
Litiges URSSAF	86 163	34 466			120 629
Litiges personnels	445 800	266 650	-70 300	-330	641 820
Perte à terminaison	18 043	56 029		-18 043	56 029
Total	1 085 603	485 625	-84 980	-19 073	1 467 175

5.5.3 – Fournisseurs et comptes rattachés

	Net au 30/06/23	Total non échues	Echues entre 0 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	Plus de 360 jours
Frs et cptes rattachés	27 369 861	26 222 502	530 035	38 524	365 060	152 026	61 714

Les dettes échues non réglées correspondent à des désaccords sur les prix et/ou les quantités avec les fournisseurs. Le délai règlement fournisseurs moyen est de 47,7 jours.

6. Autres informations

6.1. Transactions avec les parties liées

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie, son principal actionnaire (AMPERRA) et ses membres du Conseil de Surveillance non dirigeants sont non significatives.

Les transactions entre le groupe Gérard Perrier Industrie et ses dirigeants sont similaires, dans leur montant, à celle relatées dans l'annexe des comptes individuels au 31 décembre 2022.

6.2. Autres informations

Au cours du premier semestre 2023, aucune variation significative n'est à signaler en termes d'engagement Hors Bilan. Les engagements Hors Bilan sont donc sensiblement identiques à ceux présentés au 31 décembre 2022.

6.3. Evènement postérieur à la clôture

Fin juillet Le groupe Gérard Perrier Industrie, par l'intermédiaire de sa filiale allemande Bontronic GmbH, s'est porté acquéreur de 100% des parts de la société Dipl.-Ing. Peter Pohl GmbH, située à Mettman (banlieue proche de Düsseldorf) en Allemagne.

1. Progression de l'activité au premier semestre sur l'ensemble des pôles

L'activité du premier semestre de l'exercice 2023 du Groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE, spécialisé dans les automatismes et les équipements électriques destinés à l'industrie, est en hausse de 8,78 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. L'ensemble des pôles contribue à cette progression.

Par branche d'activité, l'évolution est la suivante :

- L'activité Installation/Maintenance (SOTEB), dans la continuité de sa fin d'année 2022 et de son début d'année 2023, reste à un niveau d'activité très élevé et affiche une hausse de 17,7% par rapport au 1er semestre 2022.

- Le pôle qui englobe la fabrication d'équipements électriques et électroniques (GERAL, BONTRONIC) et l'activité des spécialistes métiers (SEIREL, SERA), malgré un léger ralentissement sur cette activité plus cyclique sur le second trimestre, reste sur un niveau d'activité soutenu (principalement chez Geral) en hausse de 5,70 % par rapport au 1er semestre 2022.

- L'activité du pôle Energie (ARDATEM, TECHNISONIC), qui englobe les prestations de services destinées au secteur de l'énergie et notamment du nucléaire, a connu une légère progression (+1,9%).

- Le pôle Aéronautique & Défense, représenté par le Groupe AECE, (AQUITAINE ELECTRONIQUE & AEVA) reste également sur sa dynamique de fin 2022 et début 2023 avec une hausse de 12 % par rapport au 1er semestre 2022.

2. Progression du bénéfice net

Chacun des 4 pôles d'activité a apporté une contribution positive aux résultats du groupe.

- Le résultat exploitation courant atteint 11,42 millions d'euros contre 10,53 millions d'euros l'exercice précédent,
- Le bénéfice net, en hausse, atteint 9,17 millions d'euros contre 7,73 millions d'euros l'an dernier.

La trésorerie se maintient à un haut niveau pour atteindre 44,7 millions d'euros après le paiement du dividende de 8,1 millions d'euros (hausse du dividende par rapport à 2022).

L'endettement financier augmente légèrement à 23,3 millions d'euros contre à 22,5 millions d'euros au 1er janvier.

La société rappelle qu'au 30 juin 2023, elle détient 5,06% de son capital, pour une valeur comptable de 9,9 millions d'euros, ce qui représente une trésorerie mobilisable de 54,6 millions d'euros.

3. Perspectives 2023 - Perspectives confirmées et rentabilité proche de la rentabilité historique

Pour l'ensemble de l'exercice 2023, la Direction attend les tendances suivantes :

- Progression du chiffre d'affaires à 290 millions d'euros, contre un CA 2022 de 280 millions d'euros,
- Au niveau de la rentabilité, la Direction prévoit un bénéfice net proche de sa moyenne historique.

4. Gestion des risques

Pour être conforme à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF, la Direction précise que pour les six mois restants de l'exercice et dans le cadre de ses activités, le groupe GERARD PERRIER INDUSTRIE n'est pas confronté à des facteurs de risques significatifs liés à la nature des activités, tant sur le plan juridique, que dans les domaines industriels environnemental, ou encore sur le plan financier (risque matières premières, taux, devises, exposition aux produits de placement).

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes résumés établis pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lyon Saint-Exupéry, le 22 septembre 2023

Le Président du Groupe

Francois PERRIER

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société GERARD PERRIER INDUSTRIE, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérifications spécifiques

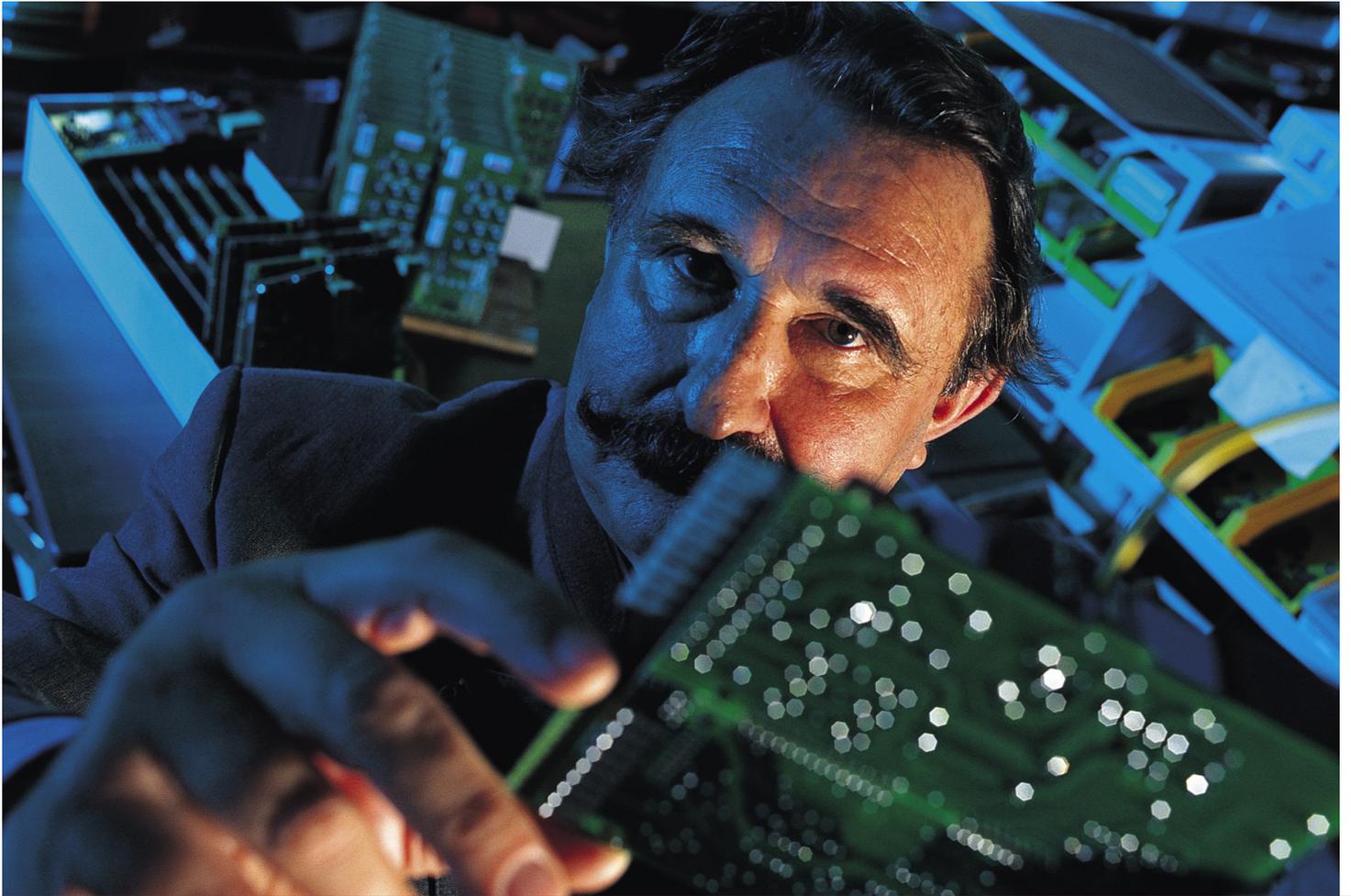
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

La Motte-Servolex et Valence, le 22 septembre
2023

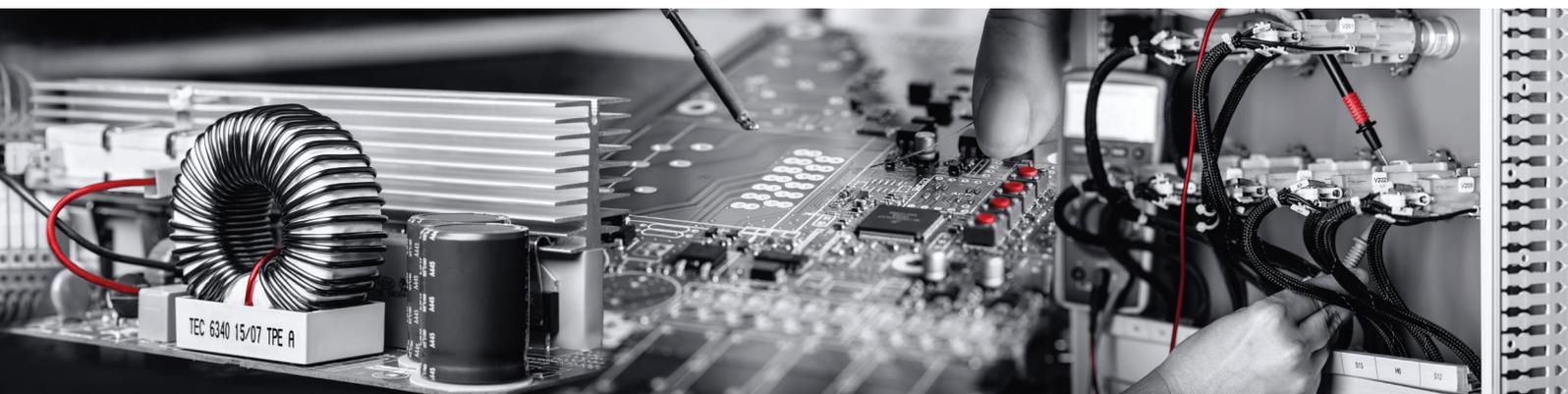
Les Commissaires aux Comptes
MAZARS & SEFCO
Mathieu VERNET
Philippe AUBERT

SR AUDIT
Nicolas PICARD



**«Notre société durera au-delà des Hommes qui l'ont créée
et de ceux qui la composent aujourd'hui.»**





GERARD PERRIER INDUSTRIE

AIRPARC - 160 rue de Norvège - CS 50009
69125 LYON AEROPORT SAINT-EXUPERY - France

